

## METIERS - ADR 1.3 – Formations

### **M1COL – M1COL - Formation opérateur colis ADR 1.3**

#### **Objectifs opérationnels**

Connaître la réglementation ADR applicable aux transports des marchandises dangereuses en colis. Connaître les risques présentés par les matières dangereuses. Savoir appliquer la réglementation des transports de marchandises dangereuses.

*Cette formation répond aux exigences des chapitres 1.3 de l'ADR.*

#### **Durée**

1,00 jour(s)  
7:00 heures

#### **Public visé**

Personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs. Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses.

#### **Prérequis**

Aucun prérequis n'est exigé

#### **Accessibilité**

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: [referent.handicap@apth.fr](mailto:referent.handicap@apth.fr)

#### **Aptitudes / Compétences**

A l'issue de la formation le stagiaire connaîtra la réglementation ADR applicable aux transports des marchandises dangereuses en colis et connaîtra les risques présentés par les matières dangereuses

#### **Moyens et supports pédagogiques**

Présentation multimédia - Exercices d'application - Expériences Théorie : 80% - pratique : 20% Livret

#### **Encadrement**

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses.

#### **Evaluation des acquis**

Remise d'une attestation de formation.

#### **Délais d'accès**

Aucun délais particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.



## Programme de formation

### A- ACCUEIL

Programme - Objectifs - Tour de table

### B- ORIGINE, NATURE ET FAMILLES DE PRODUITS

Caractéristiques générales

Risques des produits transportés

### C- EXPÉRIENCES

réalisées par l'animateur pour montrer les effets des produits chimiques et le comportement des liquides inflammables

### D- GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

L'ADR et l'arrêté français TMD

Classement des matières

### E- PRODUITS CONDITIONNÉS

Conditionnement et emballage

Marquage et étiquetage des colis

Manutention et chargement

Interdictions de chargement en commun

### F- SIGNALISATION DES VÉHICULES

### G- DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

### H- CONDUCTEUR - MARCHANDISE - VÉHICULE

### I- PRÉVENTION DES RISQUES

Equipement de protection

Equipement spécifique du véhicule

Protocole de sécurité

### J- EXERCICES D'APPLICATION DES RÈGLEMENTS

Rédaction des documents de transport,

Procédures de contrôle avant départ des véhicules

### K- RESPONSABILITÉS DES ACTEURS DU TRANSPORT

### L- RÔLE ET MISSIONS DU CONSEILLER À LA SÉCURITÉ

### M- SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION SÛRETÉ

### N- VÉRIFICATION DES ACQUIS

QCM

Exercices ou mises en situation

### QUESTIONS DIVERSES

### SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DU STAGE

